

« Une fierté collective du rôle que joue l'Université de Guyane dans cette période » (A. Primerose)

Paris - Publié le jeudi 7 mai 2020 à 9 h 02 - Actualité n° 182546

« Nous essayons d'assurer la continuité de service public hors les murs afin de remplir nos missions du mieux possible. Cela a permis aussi de mettre en avant davantage encore notre responsabilité sociétale à l'université », indique [Antoine Primerose](#), président de l'Université de Guyane, à News Tank, le 05/05/2020.

Ainsi selon lui, « les nombreuses initiatives de solidarité et d'aides exceptionnelles que les composantes, les services centraux, les étudiants ont mises en place nous permettent d'affirmer collectivement que nous sommes fiers de notre université et du rôle qu'elle joue dans les questions de société, davantage encore lorsque notre quotidien est profondément perturbé. »

Pour ce qui est des modalités d'examen, l'Université de Guyane a instauré le contrôle continu dans toutes ses filières de formation au second semestre. « Cette généralisation du contrôle continu remplace la session d'examens terminale par une évaluation tout au long du semestre, à travers plusieurs épreuves », indique le président.

Ce système se concrétise par des modalités de contrôle des connaissances variées, « avec beaucoup de travail de groupe ou sur dossier, de travaux dirigés, etc. ». Il insiste sur le fait que l'aménagement de ces modalités « se fait à partir d'un principe de bienveillance, afin qu'aucun étudiant ne soit pénalisé par la situation et en garantissant une équité de traitement au sein d'une même formation ».

Il estime toutefois que « la prise en charge des étudiants empêchés représente un réel challenge et nécessite une grosse capacité d'adaptation des équipes pédagogiques ».

Interrogé sur les impacts de la crise pour l'université, le président indique qu'ils seront notamment financiers « pour faire face aux dépenses supplémentaires engendrées par la crise notamment en direction des étudiants (matériel informatique, accès internet...) et des personnels (achat de produits d'hygiène, masques, gants...) ».

À ce sujet, il s'attend d'ailleurs à des difficultés « liées aux disponibilités des stocks de matériel et de ce type de produits en Guyane ainsi que les délais de livraison depuis la métropole ».

Adapter le modèle de gestion de crise, les outils et les priorités

À partir de l'annonce de la fermeture des sites, l'Université de Guyane « s'est rapidement mobilisée pour organiser l'Université "hors les murs" et appliquer son plan de continuité d'activité », indique son président.

Cela s'est traduit par plusieurs évolutions opérationnelles :

- La modification du modèle de gestion de crise à l'université, « avec la mise en place d'un comité de pilotage de crise, composé des VP, du DGS et de la conseillère prévention ».
- Une adaptation rapide des outils de travail « pour passer à un fonctionnement à distance (par exemple en utilisant l'outil numérique collaboratif Microsoft Teams) ».
- Un traitement des sujets « quotidiennement selon l'ordre d'urgence ».

Une continuité assurée majoritairement à distance

La continuité administrative vitale de l'université et de ses composantes est en très grande partie assurée par le télétravail, tout comme l'enseignement assuré en distanciel grâce à des plateformes en ligne.

« Ce sont les travaux à fort enjeu de présence des équipes de recherche qui peuvent continuer à être présents sur les campus ainsi que les missions support indispensables (sûreté, sécurité et exploitation, maintenance des bâtiments et livraisons nécessaires aux activités). »

Il indique que sur le plan RH, « la communication a été essentielle », avec des messages concernant les modalités de travail adressés directement par le président à l'ensemble de la communauté universitaire.

« Nous avons, dans un premier temps, rassuré sur le versement des salaires ou les acomptes à verser. Un message sur les aspects liés au temps de travail a également été partagé avec les personnels. Ce qui a permis d'évoquer l'importance de l'équilibre entre temps de travail et vie personnelle lorsque l'on travaille à domicile... », indique-t-il.

De nombreuses zones blanches en Guyane

« Sur l'ensemble de nos activités, nous arrivons à porter l'essentiel, de la paye des personnels jusqu'à l'organisation de la formation des étudiants, même dans des conditions difficiles, ce qui est très positif et démontre bien que les personnels, quel que soit leur statut (enseignants ou personnels Biatss), sont au rendez-vous de ce moment "extraordinaire" », estime le président.

Selon lui, l'Université de Guyane « n'a pas l'habitude du télétravail, il a donc fallu s'adapter à cette nouvelle organisation du travail. Mais je suis plutôt satisfait, car il n'y a pas de très gros retards dans la gestion des dossiers, quel que soit le service. »

Il relève toutefois certaines difficultés, essentiellement du domaine numérique.

« La Guyane possède encore de nombreuses zones blanches, ce qui a des répercussions au niveau du travail de certains collègues, et cause également des difficultés pour certains étudiants qui ne peuvent suivre les cours faute de connexion Internet ».

Une problématique qui se rajoute au fait que l'université compte une forte population étudiante boursière. « Il a donc fallu nous adapter et mettre tous les moyens possibles pour éviter un décrochage scolaire : distribution de paniers solidaires, prêts d'ordinateurs et de clés 4G... », indique-t-il.

Université de Guyane



L'établissement est né de la scission de l'Université des Antilles Guyane.

Université de Guyane
Fouillole
97157 Pointe-à-Pitre - FRANCE



Fiche n° 3097, créée le 04/03/15 à 11:50 - MàJ le 27/03/19 à 09:29

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »